

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 21 mars 2026

Membres en exercice : 11  
Membres présents : 10Date de la convocation  
16/03/2026COMMISSION  
COMMUNALE  
DES IMPOTS  
DIRECTS  
PROPOSITION  
LISTE

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars, 9 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Faye se sont réunis à la mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant conformément aux articles L 2121-10, L2121-11 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Mmes Beaufort Karine, Colombier Dominique, Garnier Annette, Tichadou Paule, Turelier Séverine, Mrs Antoni Jean-Luc, Druais Joël, Lancelin Aurélien, Rozycki André, Savoire Emmanuel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Excusé/Pouvoir : M. Navarre Alexis a donné pouvoir à M. Savoire Emmanuel

Secrétaire de séance : M. Lancelin Aurélien

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

L'article 1650 paragraphe 3 du code général des impôts précise que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Aussi convient-il, à la suite des élections, de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs dans la commune de Faye.

Cette commission outre le maire, qui en assure la présidence, comprend six commissaires titulaires et six commissaires suppléants désignés par la direction des services fiscaux, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal. (soit 12 titulaires, 12 suppléants).

Après en avoir délibéré, les membres présents proposent la liste suivante :

**Commissaires titulaires**Lancelin Aurélien  
Beaufort Karine  
Savoire Emmanuel  
Buttieu Philippe  
Navarre Alexis  
Dauron Régis  
Lucas Nathalie  
Chardon Francis  
Parche Francis  
Druais Joël  
Morin Christiane  
Chesneau Daniel**Commissaires suppléants**Turelier Séverine  
Hervet Olivier  
Henriet Yannick  
Lucas Jean-Pierre  
Brillard Alain  
Thierry Christelle  
Turelier Ludovic  
Tavenard Rémy  
Brisset Daniel  
Girard Francis  
Antoni Jean-Luc  
Noyau EtienneDélibération n°24-2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214100810-20260321-24-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2026

Publication : 21/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

**Pour copie conforme au registre**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

**Au registre sont les signatures**

Le secrétaire de séance

M. Aurélien Lancelin

Le Maire

Annette GARNIER

